



FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : CPAS de Rochefort

Nom du coach : Eléonore Arnould

Date d'adoption : 16 novembre 2022

Date d'actualisation : 17 juin 2026

Par : Le Conseil de l'action sociale



1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Explication de la méthodologie : Les enjeux de développement durable prioritaires ont été identifiés lors des sessions d'évaluation par services du CPAS en alignement avec les plans stratégiques de l'organisation. Pour chacun des enjeux pertinents, les initiatives et contributions à développer ont été identifiées puis consolidées, en lien avec les plans stratégiques et ses indicateurs de suivi. Le plan d'actions reprend les axes de développement consolidés, par services du CPAS. La présente feuille de route a été portée par le Comité de pilotage composé de Mesdames Janique LEJEUNE, Présidente et Fany DUBOIS, Directrice générale et Messieurs Didier WANT, tuteur énergie et Christophe WERARD, responsable technique, pour validation par le Conseil de l'action sociale.

3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

impact positif	+++																	
	++																	
	+																	
	pas d'impact	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
impact négatif	-																	
	--																	

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable.

1.2 Pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4 Accès aux ressources	
3.4 Maladies non transmissibles 3.9 Santé-environnement	
7.1 Accès à l'énergie 7.2 Énergies renouvelables 7.3 Efficacité énergétique	
8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation 8.8 Droits & sécurité au travail	
12.3 Gaspillage alimentaire 12.7 Marchés publics durables	
16.6 Institutions exemplaires	

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

ODD 1 : Permettre aux personnes de mener une vie conforme à la dignité humaine
ODD 3 : Faire en sorte que la santé et le bien-être puissent être des besoins satisfaits en priorité
ODD 7 : Faire en sorte que l'accès à des services énergétiques à un coût abordable soit une priorité et accroître la transition énergétique des bâtiments du CPAS
ODD 8 : Faire en sorte que l'accès des jeunes à l'emploi, la formation et la sécurité des travailleurs soient des priorités
ODD 12 : Faire en sorte de diminuer le gaspillage alimentaire au sein de la maison de repos et accroître le caractère durable de nos marchés public
ODD 16 : Faire en sorte d'améliorer l'information du citoyen sur les aides disponibles via les réseaux sociaux

4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



objectif opérationnel					
Permettre aux personnes de mener une vie conforme à la dignité humaine					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Informier au mieux la population sur les droits et les aides existants, les actions (Communication améliorée : Réseaux Sociaux, capsule vidéo)	CPAS	1.2 Pauvreté : Diminuer la pauvreté	Nombre de personnes ciblées (partages, feedbacks reçus, journal local,...)	En continu	- Page Facebook créée - Capsule vidéo créée via le PCS - Publications sociales dans le journal local
Prévoir un budget pour la traduction des documents du CPAS en langue des signes pour les personnes malentendantes	Direction générale et direction financière	1.4 Accès aux ressources : Accès à tous aux ressources et services de base (services financiers,...)	A. Etude de faisabilité d'un budget b. Réalisation de l'action	2024	Action abandonnée car pas de budget dédié ni de besoin objectif

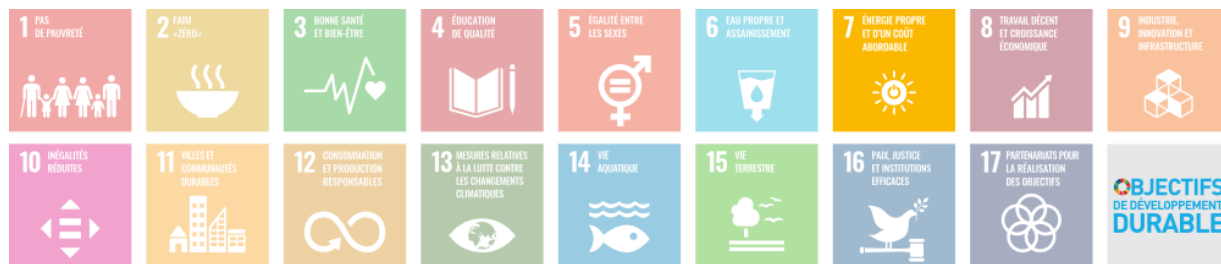


objectif opérationnel

Faire en sorte que la santé et le bien-être puissent être des besoins satisfaits en priorité

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Désigner une personne de confiance pour être conseiller en prévention des risques psycho-sociaux du personnel	Conseil de l'action sociale et Comité pour la prévention et la protection au travail	3.4 Maladies non transmissibles : Réduire par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée (suicide, obésité...) et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Désignation officielle et effective de la personne de confiance	2023	Personne de confiance désignée par le Conseil en date du 20/03/2024. Recyclage annuel.
Garantir la salubrité et la qualité de l'air dans les logements octroyés aux bénéficiaires (chauffages, moisissures,...)	Service logement et tuteur énergie	3.9 Santé-environnement : Réduire le nombre de décès ou maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination	A. Visites régulières B. Nombre de diagnostic posé (inhabitable ou améliorable) C. Nombre d'actions derrière le diagnostic pour amélioration/ diagnostic D. Sensibilisation aux gestes d'hygiène de base pour les logements (ventilation,...)	En continu	Le CPAS ne dispose plus de tuteur énergie depuis janvier 2026. Le CPAS poursuit cette mission en l'externalisant auprès d'un expert-auditeur de l'ASBL GALROMANA.





objectif opérationnel

Faire en sorte que l'accès à des services énergétiques à un coût abordable soit une priorité

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Informier et améliorer la communication envers les locataires et les propriétaires sur les droits, les aides et les actions existants (ex : tuteur énergie, soutien financier, éducation,...), sur les réseaux sociaux	CPAS	7.1 Accès à l'énergie	a. Nombre de personnes ciblées (partages, feedbacks reçus, journal local,...) b. Nombre de posts partagés/mois	En continu	Le CPAS ne dispose plus de tuteur énergie depuis janvier 2026 ce qui ne permet pas d'objectiver le nombre de personnes ciblées. Le CPAS communique via sa page Facebook et a créé une farde réseau disponible sur son site internet qui informe sur les services compétents.

Accroître la transition énergétique des bâtiments du CPAS

Actions à mettre en place	Périmètre/ ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Sensibiliser le personnel à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Service énergie	7.1 Accès à l'énergie	a. 1 note de services avec les mesures à respecter et 2 réunions/an avec les chefs de services b. Suivi de l'évolution des chiffres de consommation	2022-2023	a. Note de services validée par le Conseil de l'action sociale le 19/10/2022 et réunion avec le personnel. b. Suivi des consommations par le tuteur énergie et le responsable technique jusqu'à leur départ en février 2024 et janvier 2026.
Réaliser davantage d'ateliers informatifs et formatifs destinés à tout citoyen.	Service énergie	7.1 Accès à l'énergie	a. Sur base d'une évaluation des ateliers réalisés en 2022, cibler au mieux (format, participants,...) les ateliers pour 2023. b. Minimum 1 atelier par an	2023	Maintien d'un atelier organisé par an jusqu'au départ du tuteur énergie en janvier 2026. Projet d'externaliser l'animation des ateliers par le Guichet Energie de la Région wallonne et l'ASBL GALROMANA
Installation d'un maximum de panneaux photovoltaïques au niveau des bâtiments et logements appartenant au CPAS	Firme spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques	7.2 Énergies renouvelables	Installation des panneaux photovoltaïques sur une surface de x m2	Marché public - 2022	Mise en service d'un parc de 248 panneaux photovoltaïques connecté au site des logements modulaires des Jemelle depuis 2024. Projet d'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'extension de la maison de repos en 2027.

Réaliser un cadastre énergétique des bâtiments du CPAS	Tuteur énergie ou firme spécialisée en audit énergétique	7.3 Efficacité énergétique	a. Etudier la faisabilité d'établir un suivi et une collecte des factures d'énergie et d'eau (ressources humaines et financières) b. Réalisation du cadastre et suivi des performances	Réalisation - 2025	a. Action réalisée en 2024 en vue de disposer des données pour la réalisation des cadastres. b. Cadastre réalisé en 2024 par le bureau d'études techniques Broptimize qui a permis d'établir une stratégie d'optimisation énergétique du parc immobilier du CPAS
Rénover les bâtiments du CPAS pour en garantir l'efficacité énergétique : 1. Isolation des toitures 2. Remplacement des châssis par du double vitrage	Firme spécialisée et service technique du CPAS	7.3 Efficacité énergétique	Réalisation des travaux		Travaux inscrits dans la stratégie globale pluriannuelle d'optimisation énergétique du parc immobilier du CPAS. En fonction des capacités financières et priorités du CPAS, les travaux sont réalisés suivants le plan proposé par le Bureau d'études techniques Broptimize et arrêté par le Conseil de l'action sociale.
Prendre en compte systématiquement l'aspect de résilience et d'adaptation au changement climatique lors de rénovations des bâtiments du CPAS (ex : inondations, forte température,..)	Firme spécialisée et service technique du CPAS	7.3 Efficacité énergétique		100% des travaux de rénovations réalisés dans une optique de résilience et d'adaptation au changement climatique	En fonction du type de travaux projetés, l'aspect de résilience et d'adaptation au changement climatique lors de rénovations des bâtiments du CPAS est pris en compte.



objectif opérationnel					
Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Informier et améliorer la communication envers les bénéficiaires et les jeunes sur les aides et les actions existants (ex : coaching emploi, espace informatique, soutien financier, éducation, service d'insertion professionnelle..), sur les réseaux sociaux	CPAS	8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation	Nombre de personnes ciblées (partages, feedbacks reçus, journal local,...) Nombre de posts partagés/mois	En continu	Le CPAS a créé une page Facebook et communique sur ses actions et les aides. Il réalise également des publications dans le journal local. Le service d'accompagnement professionnel adapté ses canaux de communication destinée aux bénéficiaires en axant davantage sur les mails personnalisés pour faciliter l'accompagnement.
Développer et diversifier des partenariats avec des organismes publics ou privés actifs dans le domaine de la formation de publics éloignés de l'emploi pour des jeunes précarisés	Service d'accompagnement professionnel	8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation	a. Nombre de partenariats créés et renouvelés b. Nombre de participants aux formations	Dès 2023	Le CPAS travaille notamment avec l'ASBL Espaces pour l'insertion professionnelle des jeunes et notamment le CIDJ pour l'insertion sociale. Le nombre de participants aux formations est en constante augmentation.

					objectif opérationnel
Faire de la santé et de la sécurité de nos travailleur une priorité					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Organiser des formations sur la sécurité des postes de travail (ex : l'ergonomie) à l'ensemble des travailleurs	Conseillère en prévention	8.8 Droits & sécurité au travail	100% des travailleurs formés à la sécurité des postes de travail	2023-2025	Engagement d'une conseillère en prévention propre au CPAS en juin 2025. Travail en cours.
Finaliser l'analyse des risques potentiels liés à la santé et sécurité au travail et des postes de travaux pour les services sociaux et administratifs	Conseillère en prévention	8.8 Droits & sécurité au travail	a. Etude réalisée b. Actions prises en fonction des résultats	a. 2023 et renouvellement en 2025 b. 2023-2024	Analyses quantitative et qualitative réalisées en 2025. Plan d'action en cours de finalisation.
Analyser les risques psychosociaux des travailleurs et les besoins émergents - Coaching et supervision du personnel social directement en lien avec les crises (ex: inondations, Covid, crise énergétique)	Service externe de protection de prévention et de protection au travail - opérateur de coaching et formation extérieur	8.8 Droits & sécurité au travail	a. Etude réalisée b. Actions prises en fonction des résultats	a. 2023 et renouvellement en 2025 b. 2023-2024 et fin 2022	Analyses quantitative et qualitative réalisées en 2025. Plan d'action en cours de finalisation. Séances de supervision menée en 2025 et 2026 par Psynam pour les travailleurs sociaux.



objectif opérationnel					
Faire en sorte de diminuer le gaspillage alimentaire au sein de la maison de repos					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Développer un plan d'actions concrets pour une cantine durable (lutte contre le gaspillage, circuit court, origine des produits, sensibilisation...) au sein de la maison de repos et des repas à domicile	Cuisine maison de repos et partenariat avec les ASBL KICK et Manger Demain	12.3 Gaspillage alimentaire	a. Partenariat avec l'ASBL Kick réalisé b. Plan d'actions défini c. Nombre d'actions réalisées et suivi des performances	a. 2023 b. 2023 c. 2023-2025	Projet abandonné. Un autodiagnostic a mis en évidence les difficultés rencontrées par la cuisine de la maison de repos pour se conformer aux exigences de la labellisation. Le personnel de la cuisine de la maison de repos poursuit des actions pour lutter contre le gaspillage (diminution des jetables, portion personnalisée). Un petit-déjeuner équitable est organisé depuis 2023 en collaboration avec Oxfam au sein de la maison de repos. Intégration d'exigences en matière de circuit court et d'origine des produits dans le marché public des denrées alimentaires de la maison de repos.

objectif opérationnel					
Accroître le caractère durable de nos marchés publics					
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Avancement
Formaliser et systématiser des clauses en matière de durabilité dans les cahiers spéciaux des charges de travaux, de services et de fournitures	Service marchés publics	12.7 Marchés publics durables	a. Formalisation des clauses b. Intégration dans les cahiers des charges pertinents	a. 2023 b. A partir de 2023 en continu	Réflexion sur les clauses et critères d'attribution au cas par cas lors de l'élaboration du cahier spécial des charges.
Définir et déployer une Charte des fournisseurs responsables à signer pour les nouveaux achats	Service marchés publics	12.7 Marchés publics durables	a. Définition d'une Charte des fournisseurs responsables b. 100% des nouveaux fournisseurs signataires de la charte	a. 2023 b. En continu	Action non débutée. Réflexion en 2027.



Renforcer le pilotage et la transparence de nos contributions aux objectifs de développement durable

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Échéance	Avancement
Définir le tableau de pilotage de nos indicateurs ODDs	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	/	Publication de la feuille de route au SPW	Avant le prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2023	Le comité de pilotage étant réduit à 2 membres (présidente et DG) en raison du départ de 2 agents, il n'est actuellement plus possible de mener cette action.
Définir des objectifs SMART de contribution pour nos ODDs prioritaires	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	/	Publication de la feuille de route au SPW	Avant le prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2023	Le comité de pilotage étant réduit à 2 membres (présidente et DG) en raison du départ de 2 agents, il n'est actuellement plus possible de mener cette action.
Mesurer et évaluer périodiquement nos performances et progrès sur nos contributions ODDs	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	/	Réunion annuelle du Comité Transversal des ODDs et des services concernés	2023	Le comité de pilotage étant réduit à 2 membres (présidente et DG) en raison du départ de 2 agents, il n'est actuellement plus possible de mener cette action.
Rendre compte de nos contributions et performances ODDs périodiquement	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	/	1 note de service par an Une publication dédiée sur les réseaux sociaux	2024	Le comité de pilotage étant réduit à 2 membres (présidente et DG) en raison du départ de 2 agents, il n'est actuellement plus possible de mener cette action.

						objectif opérationnel
Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes						
Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Échéance	Avancement
Implémenter notre plan de consultation des parties prenantes dans le cadre de la définition de nos priorités stratégiques, intégrant les thématiques et objectifs de développement durable	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité Transversal des ODDs	/	Objectifs : 20% de nos parties prenantes prioritaires consultées périodiquement sur leurs attentes envers la commune au sujet du développement durable Indicateurs : % de parties prenantes prioritaires consultés	Prochain PST, en cours de définition pour 01/01/2023	Le comité de pilotage étant réduit à 2 membres (présidente et DG) en raison du départ de 2 agents, il n'est actuellement plus possible de mener cette action.